

INSERTIONS

S'adresser de 10 heures du matin à 6 heures du soir : 40, Rue Maciel.
De 8 à 10 heures du soir rue 25 de Mayo 58.

Toute la correspondance devra être dirigée au Directeur.

Les manuscrits, insérés ou non, ne sont pas rendus.

Téléphone «La Cooperativa» N° 339

Impreso en los Talleres de El Soto

COURRIER FRANCO-ORIENTAL

JOURNAL DU SOIR

Rédacteur en chef : J. G. Boron Dubard — Rédaction et Administration : 46, rue Maciel.

ABONNEMENTS

	Montevideo	Campesina
Un mois	\$ 1 00	1 20
Trois mois	\$ 3 00	3 60
Six mois	\$ 6 00	6 00
Un an	\$ 10 00	10 00
Nombre du jour	\$ 0 01	
ancien	\$ 1 10	

Les abonnements partent du premier et du quinze de chaque mois.

Les réductions pour semestres et années ne sont que sur souscriptions payées d'avance.

La Chambre de Commerce Française

La Chambre de Commerce Française de cette Capitale, sollicitée par la Commission de Révision des Lois, Réglements et Tarifs de Douane, de faire connaître son sentiment sur les modifications qui pourraient s'être opérées, a l'honneur d'inviter ses adhérents et tous les commerçants français de Montevideo, à une réunion générale qui aura lieu lundi prochain, 20 juin courant, à huit heures et demie du soir dans le grand salon du Cercle Français, et dans laquelle il sera procédé à la formation de Commissions chargées d'informer et de fournir les bases d'un mémoire ou rapport général.

Le Tabac à l'Exposition de 1900

Dans deux ans va s'ouvrir la grande fête de 1900, et, si nous en croyons les confidences de la première heure, l'industrie du tabac promet de figurer dignement à notre prochaine Exposition.

L'industrie du tabac est certainement l'une de celles qui marquent, du début en déclin, le plus de progrès nouveaux, qu'elle tient nécessairement à venir faire consacrer par les jurys compétents d'avant qu'elle est convenue. Si le tabac est d'origine bien ancienne, si ses titres de noblesse en France datent du XVI^e siècle, et si, d'étape en étape, son histoire jalonnée de faits, — depuis les pipes que fumait la duchesse de Bourgogne et les dames de la cour de Louis XIV, jusqu'au narghileh, présent du Sultan, qui donnait des nausées à Napoléon I^{er}. — il est néanmoins indiscutable que l'industrie du tabac est une industrie essentiellement moderne, et qu'il n'y a pas lieu de faire remonter à plus d'une trentaine d'années le développement prodigieux qui s'est manifesté dans tous les pays d'Europe et d'Amérique.

La cigarette, surtout, a pris une extension considérable, et sa fabrication va se raffinant de plus en plus. D'un usage restreint au début, elle est arrivée à primer la pipe et le cigare, et roulée par le fumeur lui-même avec du tabac ordinaire, on importée des plus coûteux centres de fabrication, elle est également goûtée de tous.

C'est donc certainement la cigarette qui aura les honneurs de la prochaine Exposition. La fabrication s'est, en effet, beaucoup transformée depuis 1880, et a pris un cachet d'élégance et de fini qu'il nous semble, à présent, difficile de dépasser.

Quoi de plus joli, en effet, que ces cigarettes à bouts d'or, d'argent, d'aluminium ou de liège, si fort à la mode depuis ces cinq dernières années, qui de plus en plus exquises sont ces cigarettes exotiques, fabriquées en divers pays avec un mélange des meilleurs tabacs, par les ouvriers les plus expérimentés!

Sans parler même de l'emballage, plus élégant et plus luxueux chaque jour.

A la cigarette, donc, les succès des tabacs à la future Exposition.

Et le plaisir sera grand, pour le public français, de pouvoir se procurer les produits exquises, ces cigarettes de luxe, ces cigares de la Havane, du Mexique et de Manille, en échappant pour une saison, dans notre pays de monopole, à la formalité plutôt taquinante du permis d'importation. Voyageur du tour du monde, le visiteur de 1900 pourra acheter des cigarettes en Egypte, aux Etats-Unis, en Angleterre, marchander un cigare indien ou arabe son choix aux produits bizarres de l'industrie javanaise, aux produits encore primitifs de la fabrication du Japon.

C'est bien qu'encre trop tôt pour consentir rien d'officiel, nous ne doutons pas un seul instant que la faculté de faire déguster librement ses produits dans l'enceinte de l'Exposition ne soit accordée au commerce des tabacs, comme il a été fait en 1867, 1878 et 1889.

Mais nous formulons d'ores et déjà le vœu que la décision prise en ce sens intervienne le plus promptement possible, pour permettre aux intéressés de se préparer en temps nécessaire, et éviter ainsi le retour de ce qui s'est passé en 1889, alors que l'Exposition était presque ouverte sans qu'on ait eu ou non autorisé la vente.

L'éclat même de l'Exposition est intéressé à la brève solution de la question.

La Grève dans les Rizières Italienne

On nous écrit de Rome :

Molinella, petite bourgade dans la partie inférieure de la province de Bologne, a été ces jours-ci le théâtre d'une série de conflits, d'arrestations, suivies de procès et de condamnations. Le tout a été originaire d'une grève dans les rizières, grève que les socialistes ont exploitée et exploité encore de belle façon.

A Molinella les hommes ne trouvent à travailler que pendant quatre ou cinq mois de l'année et ne gagnent en moyenne que 1 fr. 60 ou 2 fr. par jour : quant aux femmes, elles ne gagnent que 0 fr. 60 ou 0 fr. 80 par jour, et sont obligées de travailler deux heures de plus. Cette année le prix du riz sur les marchés ayant considérablement diminué, les propriétaires se sont trouvés dans la nécessité de diminuer encore les salaires. D'où, naturellement, tumultes et manifestations hostiles. Le gouvernement, au lieu de faire sentir le danger de la situation, a envoyé sur les lieux la somme de 1.000 fr. qui a été aussitôt distribuée en subsides de 12 centimes par jour et par tête aux plus nécessiteux. Les terrains étant bon pour les socialistes. Aussi, ils n'ont pas manqué d'en profiter; ils ont décidé d'abord les ouvriers des deux sexes à s'organiser pour tâcher de relever leur triste condition. Ils ont poussés à demander tout au moins qu'on les fit travailler aux conditions des années précédentes. La réponse des propriétaires ne fut pas satisfaisante, loin de là, car ils répondirent par une nouvelle baisse des prix; les

ouvriers ayant menacé alors de se mettre en grève, les propriétaires appelèrent d'autres ouvriers des Romagnes et de la province de Ferrare. Comme il fallait s'y attendre, la présence des nouveaux venus engendra des tumultes, des conflits avec la police, des arrestations en masse.

Les pourparlers pour un arrangement sont repris de temps en temps, mais ils ne finissent jamais par aboutir. Les grévistes demandent le rétablissement de l'ancien salaire; le paiement de ce salaire au comptant et non en décaissements, comme cela se faisait cette année; ils veulent en outre la réduction à huit heures de travail. Les propriétaires ne semblent pas vouloir se laisser mettre le pied sur la gorge par les ouvriers socialistes qui tiennent surtout à la nomination d'une commission de leurs représentants qui devait traiter directement avec les propriétaires. Ces commissions ouvrières exigent une fixation de minimum et de maximum des prix et voulant s'attribuer le droit d'intervenir dans la moindre question qui viendrait à surgir entre propriétaires et cultivateurs ne tarderaient pas à devenir effectivement autant de nouveaux patrons et presque les seuls.

Trois députés socialistes se sont rendus sur les lieux pour pérorer. Ils voulaient organiser une grande manifestation publique que l'autorité a fait interdire. Mais, en attendant, les paysans ne travaillent pas, soutenus qu'ils sont par les socialistes qui leur donnent de quoi calmer leur faim avec un peu de « polenta » et des herbes cuites et les mettent en mesure de continuer la résistance. Les propriétaires sont donc dans le plus grand embarras. Si les travaux de sarclage ne sont pas faits maintenant, les propriétaires en ressentiront de grands dommages. D'autre part, si les appelés des paysans des provinces voisines, cesserait la guerre civile. La situation est très grave. Le gouvernement le sent, aussi va-t-il essayer de trouver un dérivatif dans des travaux de bonification, travaux dont le territoire de Molinella a très grand besoin.

A. I. Z.

Un discours de M. Chamberlain

Le discours que M. Chamberlain a prononcé ces jours derniers, à Birmingham produit, comme on le verra par nos dépêches, un effet énorme. Le ministre des colonies anglais a, en effet, commencé par affirmer que la situation était trop grave et trop critique et il a carrément mis les points sur les i. Laissons de côté les attaques de l'opposition contre la France, nous citerons le passage saillant qui suit :

La diplomatie actuelle n'est plus celle d'il y a cinquante ans. Nous ne pouvons gagner ni force ni confiance de la part de la nation sans lui témoigner en retour de la confiance. Sans doute, je ne puis vous dire tous les détails des négociations tenues secrètes, car cela rendrait les négociations impossibles; mais je puis exposer les principes généraux de certaines parties des problèmes que nous avons à traiter, dans un langage intelligible pour le peuple dont j'accepte l'opinion comme j'accepterai celle des plus sages diplomates.

Depuis la guerre de Crimée, notre politique a été une politique d'isolement. Nous n'avons eu ni alliés ni amis. Cela est dû en partie à ce qu'on nous soupçonne d'avoir des buts intéressés. Nous avons en l'avantage de ne pas nous embrouiller dans des alliances; nous avons échappé ainsi à beaucoup de dangers.

Tant que les autres puissances européennes sont restées engagées séparément dans la poursuite de leurs intérêts particuliers, cette politique a été la meilleure pour l'Angleterre. Mais, depuis ces dernières années, la situation a changé; les nations du centre de l'Europe ont contracté des alliances. Or, tant que l'Angleterre sera un objet d'envie et de suspicion, tant que ses intérêts se trouveront en contradiction, à un moment ou à un autre, avec les intérêts de tous, elle peut se trouver, un jour ou l'autre, en face d'une combinaison si forte des grandes puissances, qu'elle soit de nature à inspirer de l'inquiétude.

Le premier devoir d'un homme d'Etat est donc de resserrer entre elles toutes les parties de l'empire; nous n'avons pas failli à ce devoir. Notre second devoir, c'est de maintenir les liens d'amitié permanents avec les Etats-Unis.

M. Chamberlain, faisant ensuite allusion à Port-Arthur et à Ta-Lien-Wan, prononce le passage le plus violent de son discours. Le voici :

L'inévitable s'est accompli. Ce que l'on pouvait prévoir s'est produit. La Russie a occupé Port-Arthur et Ta-Lien-Wan. Quant à la manière dont elle s'est assurée cette occupation, qu'on aux déclarations qui furent faites et répandues aussitôt que faites, quant aux promesses qui furent données pour être rompu au bout de quatre jours, je ferais peut-être mieux de ne rien dire, si ce n'est que j'ai toujours tenu pour un proverbe fort judicieux celui qui dit : « Si vous voulez souper avec le diable, mouissez-vous d'une longue cuillère. »

Et un peu plus loin :

Quelques-uns de nos critiques nous disent : « Vous n'avez qu'à négocier une entente avec la Russie. Cela est facile à dire, mais un contrat suppose que les deux parties contractantes ont la volonté de s'arranger ensemble. Or la Russie veut ce que nous ne voulons pas et nous n'avons rien à lui offrir pour l'induire à renoncer à son projet. »

D'ailleurs, si nous avions conclu un accord avec la Russie, qu'on nous aurait garanti que la Russie tiendrait ses engagements ?

Ce qu'il y a de plus extraordinaire, c'est que des discours extraordinaires, c'est qu'il est généralement approuvé par tous les grands journaux de Londres, même par le *Standard*, l'organe généralement autorisé de lord Salisbury.

La Défense de nos Colonies et du Littoral Français

Paris, 17 mai.

L'attitude malveillante que l'Angleterre et les Etats-Unis observent à l'égard de la France, les incidents qui se sont produits ces jours derniers à La Martinique et, plus récemment encore, le discours agressif prononcé par M. Chamberlain, ont attiré l'attention du gouvernement sur l'état dans lequel se trouvent actuellement, au point de vue de la défense, nos colonies lointaines et notre littoral de la mer du Nord, de la Manche, de l'Océan et de la Méditerranée.

A la vérité, on ne redoute pas qu'une guerre prochaine nous mette aux prises avec l'Amérique ou le Royaume-Uni, encore moins avec ces deux nations coalisées; mais comme tout est possible, cependant, comme il faut prévoir toutes les éventualités, le gouvernement avait pour devoir de se préoccuper d'une question aussi importante et de prendre les mesures de précaution nécessaires.

En ce qui concerne les colonies, les ministères compétents ont reconnu que le système adopté pour leur défense était loin d'être satisfaisant. Non seulement les travaux accomplis dans nos colonies ne répondent plus aux exigences de la guerre moderne, aux formidables moyens de destruction que les puissances cuirassées d'aujourd'hui ont à leur disposition, mais les faibles garnisons qui se trouvent dans ces colonies et surtout le régime qui leur est applicable, sont un danger permanent pour leur sécurité. A la Guadeloupe, notamment, c'est-à-dire aux Antilles même, sur le théâtre de la guerre, il n'y a plus, cette année, en vertu du budget voté sur la proposition de M. André Leboucq, aucune garnison européenne et la défense de l'île est assurée uniquement par des troupes indigènes.

En outre, dans toutes nos colonies, sauf l'Algérie, cessent les gouverneurs civils qui, sous la direction du ministre des colonies, sont chargés et responsables de la sécurité intérieure et extérieure; c'est-à-dire, contrairement à nos lois organiques militaires, a été institué le 3 février 1890, par un simple décret.

Dans la métropole, nos côtes ne sont pas mieux protégées, nos ports de guerre, nos grands ports de commerce, le littoral lui-même, principalement celui du Cotentin, n'ont pour la protéger que des travaux défensifs, incapables d'empêcher soit un bombardement, soit même une tentative de débarquement.

Après avoir minutieusement étudié la question, le gouvernement a pris d'urgence quelques mesures provisoires qui devront être complétées à la rentrée par le Parlement. Pour les colonies, il serait question d'abroger le décret du 3 février 1890 et de remplacer la défense sous l'autorité du commandant des troupes d'occupation. Pour les côtes de France, leur protection ne se trouverait plus désormais assurée à la fois par le ministre de la guerre et le ministre de la marine, mais uniquement par ce dernier.

Dans ce but, les troupes d'infanterie de marine seraient distraites de la composition des corps d'armée devant concourir, en cas de mobilisation générale, à la défense de nos frontières terrestres et le ministre de la marine pourrait en disposer pour couvrir nos côtes. Enfin, on demanderait aux Chambres d'organiser sans délai l'armée coloniale dont le plan est à l'étude depuis tant d'années.

Les différents projets seront soumis dès la rentrée au Parlement, par le général Billot et l'amiral Besnard; si, comme on le dit le ministre Mellesse retrait, l'initiative en serait prise soit par le cabinet suivant, soit individuellement par des députés appartenant au groupe colonial et au groupe des ports. De toute façon, une des premières tâches qui incomberaient à la Chambre de 1898, sera d'assurer par des mesures efficaces la défense de nos colonies et de nos côtes. Pour l'accomplir, les nouveaux élus sauront, nous n'en doutons pas, s'inspirer de leur amour de la France et des grands intérêts de la patrie.

T.

Une vengeance

Mme Fanny de B... une gentille, horizontale, est installée à Trouville, dans un chalet que lui a loué son protecteur sérieux, un homme marié obligé de laisser voyager seule sa...

Fanny est heureuse de se reposer de ses préoccupations de l'année. Elle n'a plus à chercher comment elle fera pour empêcher le vicomte de se rencontrer avec le baron, et pour recevoir son petit lieutenant de chasseurs le jour où son gros boursier est à ses affaires.

Ah se dit-elle, en s'étendant mollement sur un canapé, que je serais heureuse de ne plus vivre des rentes des autres!

Au même moment, elle entend un grand bruit dans la salle à manger; c'est Justine, la femme de chambre, qui, en rangeant le buffet, a laissé tomber une pile d'assiettes.

— Encore une maladresse! s'écrie Mme Fanny.

— Je n'ai pas fait exprès.

— Je le suppose. Mais je suis décidée à vous rendre plus adroite. Je retiendrais sur vos gages le prix de ces assiettes.

— Mais il y en a au moins quarante.

— Tant pis pour vous.

— Tout mon mois y passera.

— Je le regrette.

— Je ne suis pas riche moi; j'en ai pas, comme Madame, quatre... protecteurs.

— Vous avez dit?

— Je n'ai pas besoin de répéter.

— Vous êtes une insolente. Je vous chasse.

— Je ne suis pas fâchée de m'en aller, car j'en ai assez de mourir dans ce chalet, loin de mon valet de chambre... car j'ai mal, quel mal, moi!... j'ai le cœur, moi!...

— Taisez-vous; et puisque vous me menacez, je vous retiens pour de bon le prix de cette vaisselle cassée.

— On vous la paiera, madame; car on a beau

avoir des sentiments honnêtes, on possède toujours bien quelques économies, grâce à la conduite de Madame. Ses... amis ont été généreux pour moi, mais en tout bien tout honneur, car j'en ai jamais voulu marcher sur vos brisées...

Vous ne pourriez pas en dire autant, vous qui avez souillé à votre meilleure amie le beau lieutenant de chasseurs.

— Assez, ça je vous fais arrêter! s'écrie Fanny exaspérée.

— On n'arrête pas les femmes de chambre qui disent leurs vérités à leurs maîtresses.

— Et moi qui ai gardé cette fille-là pendant deux ans!

— C'est moi qui l'ai plaidé de vous avoir servie si longtemps.

— Je veux monter dans votre chambre; je tiens à visiter votre malice.

— Avant, je vais serrer ces débris de vaisselle; ils m'appartiennent, puisque je les paie.

Les recherches dans la salle n'amenent aucune découverte fâcheuse pour Justine, qui va s'installer dans un hôtel voisin en attendant l'heure du train.

— Mais ça ne se passera pas ainsi, se dit Justine. J'ai donné trente-deux francs pour la vaisselle cassée, maintenant je veux me venger.

Mais que faire?

Si je pouvais dénigrer cette femme, afin que tout le monde l'abandonne!

Ce moyen violent pourrait me faire arrêter, et je n'ai pas envie d'aller moisir sur la paille humide des échots. Ça ne serait rien encore, si je pouvais emmener avec moi mon valet de chambre bien aimé.

Cherchons autre chose.

Ah! j'ai trouvé.

Je vais envoyer aux quatre commanditaires du budget un télégramme conçu en ces termes :

« Mon gros chéri, « L'ennemi à mourir; viens samedi par train « des maris; nous passerons ensemble quarante « huit bonnes heures. »

« Celle qui l'adore. »

« Fanny. »

Il y a beaucoup de mots, mais quand on veut se venger, il faut savoir faire les choses. Prédictions-nous au télégraphe.

— Envoyez ces dépêches à ses quatre adresses.

— Mademoiselle ne se trompe pas? demande l'employé.

— Non, du tout; ma maîtresse réunit ainsi souvent ses amis pour leur faire prendre le thé. Elle est si forte qu'ils passent la soirée ensemble sans s'apercevoir de rien.

Le lendemain, c'était le samedi, le fameux jour.

Fanny était assise sur la terrasse de son chalet. Elle voit arriver son lieutenant de chasseurs.

— Comment c'est toi! lui dit-elle en courant à sa rencontre. Oh! quelle agréable surprise!

— Tu savais bien que je viendrais?

— Non, certes!

— Comment tu croyais que je ne serais pas accouru!... Mais j'ai demandé une permission de quarante huit heures, au reçu de ta dépêche.

— Quelle dépêche?

— Celle que tu m'as envoyée.

— Mo?

— Tiens, la voici.

— C'est vrai... Quel est ce mystère qui... Ah!...

— Qu'as-tu donc?

— Un monsieur qui ne doit pas nous voir vient de ce côté. Cours te cacher! dans mon petit salon.

Le lieutenant fait ce que lui dit Fanny. Celle-ci n'a que le temps de fermer la porte pour aller au devant de son gros boursier.

— Tu vois que je suis gentil, cria celui-ci du plus loin qu'il voit Fanny, j'ai manqué aujourd'hui la bourse pour prendre l'express de 11 heures 30.

— Mais quel est le hasard qui t'amène?

— Ce n'est pas le hasard, mais ce télégramme de toi...

— Ce télégramme!...

— Il m'a rendu tout joyeux.

— Ciel!...

— Tu pâles?

— Vois-tu monsieur qui ne doit pas nous voir ensemble, cours te cacher dans mon boudoir.

— Mais pourquoi?

— Si tu ne veux pas me compromettre, fais ce que je te dis.

Alors le boursier n'hésite plus, et Fanny va au devant du vicomte, un jeune gommeux qui se jette au cou de la dame en commandito.

— Je croyais, dit-il, que tu ne voulais pas me voir pendant ton séjour à Trouville. Mais ton télégramme m'a rendu bien joyeux.

— Encore!...

— Tu parais fort émue?...

— Tu m'aimes donc à la folie?

— Peux-tu en douter!... Ah! j'en perdrai la tête!...

— Alors! ne m'aime pas tant.

— Ce n'est pas cela dont il s'agit. Va te cacher dans le cabinet de toilette, car voici un vicomte qui s'est égaré.

— Mais pourquoi, quand...

— Pas un mot, pas un geste.

Elle le pousse dans le cabinet.

Il n'était que temps, car le vieux baron, le protecteur le plus sérieux, monte les marches du perron.

— Ma chère Fanny, dit le vieux Lovelace, tu es un ange... Ma femme ne voulait pas me laisser partir, mais je lui ai dit qu'un conseil d'administration... ta dépêche était trop pressante pour que...

— Tu pourrais... ah! c'en est trop!

Ne sachant que faire, elle se précipite vers la gare et se jette dans le train pour Paris.

Une heure après, les quatre commanditaires de Fanny sont assis dans la salle à manger autour d'une table parfaitement dressée.

Justine, qui est rentrée au moment où son maître se promenait, sert ces messieurs qui ont pris le parti de dîner ensemble, après avoir été mis au courant pas la femme de chambre de la conduite de leur belle protégée.

Quiproquo.

Les Intentions de M. Méline

Paris 19 mai.

On assure que M. Méline, s'il quitte, comme tout le monde le croit, la présidence du conseil, se présentera comme candidat à la présidence de la Chambre quand celle-ci, se trouvant constituée, aura à élire son bureau définitif. M. Méline, qui, ainsi qu'on le sait, a déjà présidé la Chambre avec une grande distinction lorsqu'il fut élu au bénéfice de l'âge contre M. Clémenceau, est fort engagé par ses amis à se mettre en concurrence avec M. Brisson qui se représente naturellement.

Son succès nous semble cependant assez douteux. M. Brisson ayant pu se faire réélire plusieurs années de suite dans la précédente assemblée où ses idées n'étaient pas celles de la majorité. M. Brisson obtenait toujours un nombre important de voix qui indiquaient les nombreuses sympathies personnelles dont il jouissait.

Ces voix, malgré le nombre relativement important des nouveaux députés, il les retrouvera certainement en grande partie, s'il a à lutter contre M. Méline. Il est même possible que divers députés qui ne votaient pas pour lui parce qu'il n'avait pas de concurrent ou parce qu'ils voyaient sa réussite assurée lui apportent leur suffrage.

M. Méline ne serait donc pas sûr d'avoir pour lui tous les républicains qui ont soutenu sa politique. Quant aux ralliés et aux réactionnaires, il lui est difficile de compter absolument sur eux. Comme c'est un homme avisé, il est à peu près sûr qu'il refusera de s'exposer à un échec qui lui serait particulièrement désagréable après sa retraite du ministère.

II.

L'émotion d'un soldat

La revue des troupes alpines que vient de passer le général Zéle a été marquée par un épisode que nous trouvons relaté en ces simples lignes dans une correspondance militaire :

« A l'issue de la revue des batteries alpines, le brigadier-marchal ferrant Trouillou fut invité à se présenter devant le général, qui avait manifesté le désir de lui annoncer qu'il recevrait bientôt la médaille militaire. Trouillou se précipita dans sa chambre pour se mettre en tenue, mais il fut saisi d'une telle émotion qu'il succomba subitement. »

Quand on découvrira le fait de ce qu'il a de matériellement douloureux, on est frappé du merveilleux état d'âme qui dominait chez ce brave soldat.

Recevoir les félicitations d'un chef, entrevoir l'obtention d'une récompense couronnant de bons et loyaux services, cela a touché si violemment ce cœur de soldat qu'il s'en est brisé! Réfléchissez à ce que cela révèle, au point de vue du sentiment du devoir, du respect, allant presque jusqu'à la pitié — pour le chef, et vous serez frappé d'admiration pour cette conscience du devoir patriotique qui se manifeste ainsi.

Les annales de cette terrible retraite de Russie, qui fut l'acte le plus dramatique de l'épopée napoléonienne, nous montrent, au dernier acte cette sanglante tragédie, des soldats secourus par les derniers frissons de l'agonie, se dresser tout à coup au passage de l'empereur, rassemblant tout ce qu'il leur restait de force, pour présenter une dernière fois les armes à leur général.

Il devait être de cette noble race ce brave brigadier Trouillou! prenant dans le sentiment de ses obligations une telle dévotion pour son chef qu'il est mort du bonheur de l'avoir vu satisfait.

Et il faut saluer ce brave qui s'en va, comme on salue, dans le drapeau qui passe, la représentation de cette grande et pure chose qu'on appelle le patriotisme.

J. Delvère.

La Politique de M. Millerand

On nous écrit de Paris, 21 mai :

Le *Temps*, s'occupant de la conférence faite à Marseille par M. Millerand, démontre que l'orateur a été, pour amadouer ses auditeurs, de toute sorte de précautions et circonlocutions. M. Millerand parle différemment aux fervents du collectivisme; avec eux, il supprime sans phrases la propriété individuelle; ce n'est que lorsqu'il s'agit d'endormir des défiances qu'il sauve la propriété, non moins que la patrie. Le *Temps* ajoute :

« Les Marseillais ont donc appris, par les soins de M. Millerand, que la petite propriété, méchamment mise à mal par l'ogre capitaliste n'a d'autres soutiens que les socialistes, protecteurs de toutes les veuves et de tous les orphelins; il y a bien un certain discours de Saint-Mandé où le même M. Millerand a proclamé que n'était point socialiste quiconque n'acceptait pas la substitution de la propriété capitaliste ou propriété individuelle. Tout le monde avait compris que cette dernière était ainsi condamnée en termes expresse; il paraît qu'il n'en est rien. Ce que veut M. Millerand c'est, assure-t-il, la propriété au bénéfice de tous, soit; mais qu'est-ce à dire? »

« C'est, en effet, dans l'intérêt de tous que les collectivistes veulent remettre la propriété exclusivement aux mains de l'Etat; ils n'entendent pas moins en dépositer les particularités; c'est pour leur bien qu'ils dépouilleraient les citoyens petits et grands; ceux-ci n'en seraient pas moins dépossédés. En vérité, les deux formules, personne propriétaire et tout le monde propriétaire, malgré la subtilité dialectique de M. Millerand passeraient difficilement pour synonymes. »

« Aussi bien, ne se préoccupe-t-il évidemment pas d'établir un système qui défie la critique, mais de l'orner et de l'éclatuer au point de le rendre acceptable aux esprits candides qui le repousseraient avec horreur, sans cette savante préparation. Ne point faire peur, telle est la consigne que M. Millerand, lui-même a donnée à ses coreligionnaires. »

« Parlant à Marseille dans une réunion électorale, en faveur de quelques candidats socialistes en ballottage, ayant donné à gagner les masses du suffrage universel, il n'y a pas à s'étonner qu'il ait obéi, tout le premier, à cet ingénieux mot d'ordre. Reste à savoir si le bon sens populaire ne finira point par voir clair dans cette sophistique à deux fins et par découvrir l'autre face — le socialisme. »

Effets du musiqué

Pour attendre le fameux théâtre populo-lyrique, M. J. Bertin, professeur de la Ville, pourvu de références et de titres, trop peut-être pour réussir

sièrement, et d'une folie noire, dont elle jura qu'elle guérir.

Ces lors, cet extraordinaire garçon, qui d'abord l'avait gênée, puis étonnée, lui causa un grand attendissement. Elle lui fut très douce, gaie, le soignait avec des délicatesses adroites et prit de son cœur.

Ils avaient en tous les deux une enfance commune, car leurs mères, également pieuses, les avaient élevés dans une religion étroite. Mais leurs mœurs, leurs sorts différents, quelles aventures, contraires! Tandis que lui, lié par serment à sa mère, se débattait douloureusement dans la lutte, elle, mise au lycée Fénelon, dès la fin de sa mère, y avait grandi loin de tout cela, en un oubli peu à peu total de ses premières impressions religieuses.

Il eût pu pour lui une continuelle surprise de s'être échappé de la sorte au frisson de la mort, lorsque lui-même en restait ravagé si douloureux. Dans leurs causeries, quand il parlait de cela, elle riait à belles dents, disait qu'enfer ne lui avait jamais fait peur, parce qu'elle savait bien qu'il ne pouvait exister, d'aller au ciel, en tâchant de s'accommoder avec les nécessités de cette terre.

Affaire de tempérament peut-être. Mais affaire d'instruction aussi. Car jamais instruction complète n'était tombée dans un cerveau solide, dans un caractère plus droit. Et le miracle, avec toute cette science entassée en peu au hasard, était qu'elle fût restée très femme, très tendre, sans rien de dur ni de viril. Elle n'était que libre, loyale et charmante.

— Al mon ami, lui disait-elle, si vous savez combien il m'est facile d'être heureuse, lorsque les êtres chers ne souffrent pas trop autour de moi! Personnellement, je m'arrange toujours avec la vie, je m'y adapte, je travaille, je me contente quand même. Aussi la douleur ne m'est-elle jamais venue que par les autres, car je ne puis m'empêcher de vouloir que tout le monde soit à peu près heureux; et il y en a qui résistent... Ainsi, moi, j'ai longtemps été pauvre sans cesser d'être gaie. Je ne désire rien que les choses qui ne s'achètent pas. La misère n'en est pas moins la grande abomination, la révoltante injustice qui me jette hors de moi.

(A suivre).